

Abdul-Rauf, Muhammed. *The Islamic Doctrine of Economics and Contemporary Economic Thought*. Washington (D.C.), American Enterprise Institut for Public Policy Research, 1979, 23 p.

S.J. Noumoff

Volume 13, numéro 2, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701356ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701356ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Noumoff, S. (1982). Compte rendu de [Abdul-Rauf, Muhammed. *The Islamic Doctrine of Economics and Contemporary Economic Thought*. Washington (D.C.), American Enterprise Institut for Public Policy Research, 1979, 23 p.] *Études internationales*, 13(2), 373–374. <https://doi.org/10.7202/701356ar>

## 2. COMPTES RENDUS

### THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

ABDUL-RAUF, Muhammed. *The Islamic Doctrine of Economics and Contemporary Economic Thought*. Washington (D.C.), American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1979, 23p.

Récemment, surtout depuis la révolution iranienne, on s'est posé de nombreuses questions sur les doctrines politiques et économiques de l'Islam face à la société moderne. Depuis un certain temps déjà, le néo-traditionalisme préoccupe les chercheurs en développement comparé. Le Dr. Abdul-Rauf soutient dans son article qu'une grande partie du vocabulaire politique actuel - progressiste, réactionnaire, conservateur, moderne - est étrangère à la situation de l'Islam et ne s'y applique pas. Le fait que son article ait été reproduit par l'« American Enterprise Institute » devrait, dans une certaine mesure, nous renseigner sur son orientation générale. Il y a, en fait, trois questions de fonds: 1) L'héritage islamique recèle-t-il une doctrine économique applicable à une société moderne, quoique non-occidentale? 2) La doctrine économique islamique est-elle foncièrement anachronique? 3) L'Islam peut-il servir de véhicule de changements sociaux profonds, réunissant l'expérience historique et culturelle du monde musulman et les besoins de la modernité non-occidentale?

Abdul-Rauf répond catégoriquement par l'affirmative à la première question. Bien qu'une bonne partie de son raisonnement tende à soutenir l'hypothèse de l'intégration du monde musulman au système capitaliste mondial, certains aspects de son argumentation doivent être considérés d'un oeil favorable. Il a parfaitement raison lorsqu'il soutient que l'Islam fournit des lignes de conduite éthiques qui permettent de contrebalancer le comportement économique de prédation et il fait preuve de sagesse en attirant l'attention sur le fait que

le « value-free economics » a entraîné une exploitation impitoyable du plus faible. Les principes qui gouvernent tous les aspects de la vie proviennent du *Quar'an* et du *Sunna* (la voie), du *hadith* (la tradition et du *Shari'a* (la tradition légale). Son raisonnement faiblit toutefois lorsqu'il mentionne - observation tautologique - que la survie de l'Islam témoigne de l'efficacité de sa philosophie économique. Elle s'écroule en tant que théorie moderne lorsque l'auteur souligne que la rareté est causée par les limites humaines, c'est-à-dire que Dieu aurait pu rendre toute chose facile, mais qu'il ne l'a pas fait pour éviter l'oisiveté et la criminalité. Les hommes sont déclarés égaux mais leurs talents sont suffisamment distincts pour qu'il en résulte des succès inégaux. Cette affirmation constitue la façade derrière laquelle les différences de richesse sont non seulement expliquées mais justifiées. De plus, Abdul-Rauf nous rappelle la tendance fataliste de l'Islam, qu'il décrit de la façon suivante: si l'homme faillit dans ses entreprises, c'est parce que Dieu l'a voulu et l'homme doit accepter sa faillite et s'y résigner.

L'auteur poursuit en donnant une série de 10 commandements de l'économie islamique qui justifient un système de taxation non-progressiste. Aux fins de l'aumône, on prélève une taxe de 2.5% sur les revenus et l'épargne, qui viendra arrondir la charité volontaire. Les vertus telles le soutien des orphelins et des membres de la famille, le dur labeur, le respect des engagements contractuels et celui de la propriété en plus de l'interdiction de l'usure forment la substance de ses commandements. Alors que nous avons la prétention de croire à l'égalité des hommes, nous apprenons au commandement 4, qui traite du dur labeur, que la main qui donne est mieux vue de Dieu que celle qui reçoit. Ceci accorde certainement une prime à la richesse et aux vertus de ceux qui donnent, mais alors l'égalité n'est pas un droit, c'est un accident.

En fait, Abdul-Rauf soutient que l'économie islamique n'est qu'une variante du capitalisme, modérée quelque peu par une norme éthique, mais fondée sur la prémisse suivant laquelle l'homme est fondamentalement gourmand.

L'auteur cite les banques non-usuraires comme exemple important de l'application moderne de la doctrine islamique. Bien que la théorie de la non-usure soit fondamentale à la pensée islamique, l'auteur ne mentionne pas que les banques ont trouvé des moyens de contourner l'esprit sinon la lettre de l'usure. Par exemple, une tierce partie ou un gouvernement va contacter une banque pour un prêt et une entente sera conclue stipulant que si la banque achète un bien à un certain prix, elle le revendra, à un prix plus élevé, au troisième pays. Cette garantie de profit est en fait une forme déguisée d'usure mais elle n'est pas sans avantage. En effet, l'augmentation du prix pour la revente est moindre que ce que chargeraient les banques occidentales mais c'est néanmoins de l'usure. L'auteur ne fait pas de distinction entre usure et intérêt, un sujet dont on discute beaucoup dans les Émirats Arabes Unis actuellement.

Un pays du Golfe a promulgué une loi qui permet explicitement la perception d'intérêt avec, toutefois, une limite maximale de 10%. De plus, les chartes des banques incorporées par décret sont munies de clauses qui leur permettent de charger des intérêts. La loi concernant la banque centrale (Loi 10-1980) contient des clauses qui ouvrent la porte à l'intérêt et l'État lui-même perçoit des intérêts de ses débiteurs et en paie à ses créditeurs.

Il est ironique qu'alors que l'auteur critique aussi bien les penseurs musulmans qui soutiennent le capitalisme que ceux qui supportent le socialisme, il se range lui-même, en fait, du côté du capitalisme. En ce sens, sa présentation est intéressante mais beaucoup plus de recherche reste à faire sur la tradition de justice sociale considérée comme un des fondements de la pensée islamique moderne.

S.J. NOUMOFF

*Centre for East Asian Studies  
McGill University*

Michael HANDEL, *Weak States in the International System*. London (Engl.) - Totowa (N.J.), Frank Cass and Company Limited, 1981, 336 p.

L'auteur s'est lancé un défi audacieux puisqu'il reconnaît lui-même avoir cherché à analyser toute la littérature théorique disponible sur les États faibles dans leurs relations avec l'extérieur et étudier le plus grand nombre possible d'études de cas. À viser aussi haut, le risque est grand de laisser de nombreux lecteurs sur leur faim; on s'expose alors à des critiques acerbes. M. Handel rend-il le produit qu'il promet? Il ne le fait que très partiellement. L'approche qu'il utilise et le choix même des phénomènes qu'il aborde handicapent son intention première. Il souligne, par exemple, dès l'introduction que les déterminants intérieurs de la politique étrangère des États faibles sont moins apparents que les facteurs externes et son ouvrage n'en fait pratiquement pas mention alors que plusieurs études de cas (Soudan, Égypte, Éthiopie, Iran, Salvador, pour n'en citer que quelques uns) suffisent à rendre évidente l'influence croissante des phénomènes et acteurs intérieurs sur la détermination de la politique étrangère des États faibles.

Handel a divisé son volume en cinq chapitres auxquels il ajoute trois appendices. Le premier chapitre apporte les définitions et les caractéristiques des différents type d'États: grandes et moyennes puissances, États faibles et mini-États. Le dernier porte sur la force économique. Les trois autres chapitres abordent surtout l'aspect militaire des relations internationales des États faibles.

L'auteur a écrit un ouvrage descriptif fondé sur l'approche traditionnelle de « power politics » et il a reproduit les faiblesses de cette dernière. Handel concentre son attention sur la capacité militaire des États et sur les relations entre les États faibles et les grandes et super-puissances avant tout. Si son premier chapitre est très riche et mérite d'être lu par toutes les personnes intéressées par le statut des États, son deuxième, sur les sources internes de force et de faiblesse est en revanche très décevant car il se concentre exclusivement sur les aspects géographiques et militaires des